



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 18 :

CESSION DE TERRAIN A BORDEAUX
METROPOLE RUE BAUDIN

Séance ordinaire du 11 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 11 Octobre 2016

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 0

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Bernadette HIRSCH-WEIL, Sébastien LABAT, Maël FETOUH, Jessica CASTEX, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bénédicte SALIN (à M. QUANCARD), Emilie MACERON-CAZENAVE (à MME LECLAIRE), Géraldine AUDEBERT (à M. CHRETIEN), Grégoire REYDIT (à MME COSSECQ), Nancy TRAORE (à M. MARC)

Absent :

Secrétaire : Agnès FOSSE

DOSSIER N°18 : **CESSION DE TERRAIN A BORDEAUX METROPOLE RUE BAUDIN**

RAPPORTEUR : Denis QUANCARD

Dans le cadre d'une requalification future de la rue Baudin, Bordeaux Métropole doit acquérir une emprise de 408 m² à détacher des parcelles AE 314 et AE 341 appartenant à la commune du Bouscat.

Les emprises à détacher sont des terrains nus en bordure de la rue Baudin, côté stade Jean Buhan. Elles sont déjà affectées à un usage public et aménagées en espace vert.

Au regard de l'intérêt pour la commune de requalifier cette voie et s'agissant d'un transfert de charge, il est proposé une cession gratuite de ces emprises à Bordeaux-Métropole.

Ainsi,

CONSIDERANT l'intérêt de la commune de requalifier la rue Baudin,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'estimation du service des Domaines en date du 11 mai 2016,

VU l'extrait de plan cadastral,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

35 voix POUR

Article 1 : Approuve les termes de cette cession de foncier au profit de Bordeaux Métropole, et ce à titre gratuit.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à la réalisation de cette opération de cession, et notamment l'acte authentique qui en découlera.

Fait et délibéré le 11 Octobre 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET